



Association « Les Florimontains »
Siège Social : 44-120, Chemin de Martignon
73200 PLANCHERINE
contacts@lesflorimontains.fr

Rennes, le 20 octobre 2022,

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022 - SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022 -

Chers amis,

C'est avec plaisir que je vous invite à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) 2022 de notre association qui se tiendra le :

SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022

**Au Center Business Services - Centre d'affaires de l'Yonne
13, rue Jules Ferry
89000 Auxerre**

Pour ceux et celles ne pouvant se rendre à Auxerre, les votes pourront s'effectuer de la manière suivante :

- **en visioconférence** depuis Tamié – au Chalet Sainte-Humbline (bulletin de participation en page 2 de ce document) ;
- **en visioconférence** depuis votre domicile (bulletin de participation et procédure de connexion fournie en page 2 de ce document) ;
- **par procuration** (bulletin de procuration en page 3 de ce document).

Afin que votre vote soit bien pris en compte, nous vous rappelons que vous devez obligatoirement être adhérent 2022 à notre association. Un bulletin d'adhésion se trouve en annexe (annexe n°2). (1)

Si vous ne pouvez pas nous rejoindre le 12 novembre, ni en présentiel, ni en distanciel, vous pouvez nous poser vos questions par écrit à : contacts@lesflorimontains.fr.

Les adhérents qui le souhaitent pourront déjeuner sur place à Auxerre ou à Tamié à 12h. Ils devront prévenir David SEIGNOBOS (par email à contacts@lesflorimontains.fr ou par téléphone au 07 85 34 31 58) au plus tard le **4 novembre 2022**. Prix du repas : 15,00 €.

Manifestez votre participation à la vie de notre association, soit en vous rendant directement à Auxerre, soit en choisissant l'un des trois autres modes de participation proposés.

Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux à ce temps fort de notre vie associative.

Pour l'association,
Clément CORNEC, Responsable du Pôle « vie de l'association »

(1) Seuls les adhérents actifs ont le droit de vote. Les adhérents bénéficiaires (groupes en gestion libre et familles des séjours jeunes) peuvent participer à l'AGO mais n'ont pas le droit de vote. (Art. 4 des statuts).

ORDRE DU JOUR

- A partir de 11h30 Accueil des participants, procédures administratives
12h00 Déjeuner à Auxerre ou à Tamié
14h15 Ouverture de la visioconférence
14h30 Assemblée Générale (1)
- Approbation du compte-rendu de l'AGE du 14 mai 2022 (Annexe n°1).
 - Rapport moral.
 - Rapport d'activités du directeur administratif et des responsables de pôles.
 - Rapport financier, quitus au responsable du pôle finances-ressources humaines.
 - Cotisations 2023.
 - Présentation des candidats au conseil d'administration.
 - Votes.
 - Résultats des votes.
 - Questions diverses.
- 17h30 Clôture de l'assemblée et verre de l'amitié**

N° de téléphone du jour : A Auxerre : 06 20 54 03 34
A Tamié : 07 85 34 31 58

- (1) Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale est convoquée à 15h00, dans le même lieu, avec le même ordre du jour.

BULLETIN DE PARTICIPATION EN PRÉSENTIEL

Assemblée Générale des Florimontains - samedi 12 novembre 2022, à Auxerre ou à Tamié

NOM : Prénom : (à jour de ma cotisation 2022)

- **Participera à l'Assemblée Générale en présentiel, à Auxerre :** **oui**
- **Participera à la retransmission de l'Assemblée Générale à Tamié :** **oui**
- **S'inscrit au repas (participation : 15€ à régler sur place) :** oui **Nbr de personnes :** __

À renvoyer avant le **4 novembre 2022**, à :

contacts@lesflorimontains.fr ou Les Florimontains - 5, place Abbé Deschamps 89000 AUXERRE

✂-----

BULLETIN DE PARTICIPATION EN VISIOCONFÉRENCE

Assemblée Générale des Florimontains - samedi 12 novembre 2022, en ligne

NOM : Prénom : (à jour de ma cotisation 2022)

- **Participera à l'Assemblée Générale en visioconférence :** **oui**

Adresse électronique :

Merci d'écrire le plus lisiblement possible votre adresse électronique afin que l'on puisse vous inscrire sur la plateforme de vote en ligne BALOTILO : Au cours de l'AG du 12 novembre 2022, vous recevrez un courriel personnel vous permettant de voter en ligne à bulletin secret.

À renvoyer avant le **4 novembre 2022**, à : contacts@lesflorimontains.fr

La réunion débutera en ligne à 14h30. Pour éviter de perdre du temps, merci de vous connecter dès 14h15.
Lien de connexion : https://meet.jit.si/AGO_Florimontains

BULLETIN DE PROCURATION

Assemblée Générale des Florimontains - samedi 12 novembre 2022, à Auxerre

Choisissant ce mode de vote, je participe en adressant un pouvoir (avant le 4 novembre 2022) :

- Soit par la poste à : Les FLORIMONTAINS : 5, place Abbé Deschamps 89000 AUXERRE
- Soit par internet à David SEIGNOBOS : « contacts@lesflorimontains.fr »

NOM :Prénom : (à jour de ma cotisation 2022)

donne pouvoir à : Nom : Prénom

pour me représenter à l'Assemblée Générale des Florimontains du 12 novembre 2022.

Fait à : Le : Signature :

Attention

- Assurez-vous que le bénéficiaire de votre procuration sera bien présent le 12/11/2022 à Auxerre ou à Tamié.
- Le nombre de procuration est limité à 5 par adhérent présent. Au-delà, votre procuration ne pourra être prise en compte.
- En cas de doute, laisser en blanc le bénéficiaire de la procuration, celle-ci sera répartie, au prorata, entre tous les participants à Auxerre.



CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Assemblée générale des Florimontains - samedi 12 novembre 2022, à Auxerre

NOM :Prénom : (à jour de ma cotisation 2022)

Est candidat(e) au conseil d'administration de l'association « Les Florimontains »

Signature

A renvoyer avant le **4 novembre 2022** (article 7 des statuts) :

- Soit par la poste à : Les FLORIMONTAINS : 5, place Abbé Deschamps 89000 AUXERRE.
- Soit par internet à David SEIGNOBOS : « contacts@lesflorimontains.fr ».